

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 13 NOVEMBRE 2023

Le treize novembre deux mille vingt-trois à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

**Présents :**

BECCIU Jérémie, Maire.

AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Valérie, Adjointes au Maire.

AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, SOLINAS Alexandra, MAFFEI Pascal, SCHOENY Michel, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés :** BURAVAND Jean-Paul (Pouvoir donné à FROISSART Jany), CATILLON Vincent (Pouvoir donné à Patrick POUSSIN), PAONE Nathalie (pouvoir donné à DURBESSON Audrey), BRISENO Laetitia (pouvoir donné à Valérie BURAVAND), DEFIANAS Anne-Laure (pouvoir donné à BENEDETTI Gilbert).

**Absents :** MOMPEURT Bernard (*a quitté la salle à 19H00*), FABRE Patrice.

M. FROISSART Jany a été nommé secrétaire de séance.

Rapporteur : M. Le Maire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il convient de réaliser une tranche 2 pour les travaux de réhabilitation du logement de la poste

Il propose de réaffecter le dossier AC 11472 (réfection chemins communaux) pour le reliquat de subvention qui est de 27 925 €.

Il propose de solliciter une aide auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre des travaux de proximité pour la réalisation de ces travaux.

Le montant global de ces travaux s'élève à 39 893 € H.T.

### LE CONSEIL MUNICIPAL :

Après avoir

**OUI** l'exposé de Monsieur le Maire, et après en délibéré,

**A L'UNANIMITE des personnes présentes,**

**CONSIDERANT** la nécessité

**DECIDE** de réaliser ces travaux,

**SOLLICITE** du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône l'octroi d'une subvention de 70 %, au titre des travaux de proximité, soit un montant de 27 925 € H.T,

**SOUHAITE** réaliser la tranche 2 de ces travaux, au 1<sup>er</sup> semestre 2024,

**ARRETE** comme suit le plan de financement de l'opération :

- Montant des travaux : 39 893 €
- Subvention du Conseil Départ. des B.d.R. : 27 925 €
- Autofinancement communal, le reste, soit : 11 968 €

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces utiles à la réalisation de ces travaux et de cette aide.

Et ont signé tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance :

Le Maire :

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	17

**Objet de la délibération :**  
**Demande de subvention au Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône au titre des travaux de proximité pour la réhabilitation du logement de la poste – tranche 2 – REAFFECTATION DOSSIER AC 11472.**

N°123/2023

Envoyé en préfecture le 21/11/2023

Reçu en préfecture le 21/11/2023

Publié le 14/11/2023



ID : 013-211300173-20231113-1232023DEL-DE